

MEMBRES DU COMITE SCIENTIFIQUE 3^e Forum mondial des droits de l'Homme 2008

- **M. Federico Andreu-Guzmán**, secrétaire général adjoint et conseiller général de la Commission internationale des juristes (Colombie) ;
- **Mme Martine Anstett**, bureau de l'Etat de droit et des libertés, sous-direction de la gouvernance démocratique, DGCID, Ministère des Affaires étrangères (France) ;
- **M. Antoine Bernard**, directeur exécutif de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (siège à Paris, France) ;
- **Mme Laurence Boisson de Chazournes**, professeur et directrice du Département de droit international public et organisation internationale, Faculté de droit, Université de Genève (Suisse) ;
- **Mme Virginia Bras Gomes**, membre du Comité ONU sur les droits économiques, sociaux et culturels (DESC), directrice du département de la Recherche sociale et les Relations internationales (direction générale de la Solidarité et de la Sécurité sociale - ministère portugais du Travail et de la Solidarité) (Portugal) ;
- **Mme Sylvie Bukhari de Pontual**, présidente de la FIACAT (Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), avocate, enseignante en droit international à la faculté des Sciences sociales de l'Institut catholique de Paris (France) ;
- **Mme Christine Chanet**, conseillère à la Cour de cassation française, représentante personnelle du Haut Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme pour Cuba, ancienne présidente du Comité des droits de l'homme des Nations Unies (France) ;
- **M. Abdoullah Cissé**, professeur des universités, recteur de l'Université de Bambey, Diourbel (Sénégal) ;
- **M. Emmanuel Decaux**, président du Secrétariat international permanent « Droits de l'homme et gouvernements locaux » de Nantes, membre du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, professeur de droit international à l'Université Paris II Panthéon-Assas, (France) ;
- **Mme Yvonne Donders**, professeur, directrice adjointe du Centre de droit international de la faculté de droit de l'université d'Amsterdam (Pays-Bas) ;
- **M. Michel Doucin**, ancien ambassadeur pour les droits de l'homme (France) ;
- **M. Jean-Marie Fardeau**, directeur du bureau parisien de Human Rights Watch (France);

- **M. Michel Forst**, secrétaire général de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (France) ;
- **M. Ryuichi Ida**, professeur de droit à l'université de Kyoto, ancien président du Comité international de bioéthique de l'UNESCO (Japon) ;
- **M. Pierre-Henri Imbert**, ancien directeur général des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, docteur et agrégé de droit public (France) ;
- **M. Ibrahim Kaboglu**, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Marmara, ancien président du Conseil consultatif des droits de l'homme, (Turquie) ;
- **M. Anil Naidoo**, directeur général de *Indiba Africa Development Alliance* (Durban), avocat auprès de la Haute-cour d'Afrique du Sud, président de la coalition sud-africaine pour la Cour pénale internationale, (Afrique du Sud) ;
- **M. Fatsah Ougergouz**, professeur, juge à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, directeur exécutif de la Fondation africaine pour le droit international ; ancien secrétaire de la Cour internationale de Justice de La Haye (Algérie) ;
- **M. Francis Perrin**, membre du Comité exécutif et ancien président d'Amnesty International section française (France) ;
- **Mme Mónica Pinto**, professeur de droit public ; coordinatrice du programme *Droits de l'homme* à l'Université de Buenos Aires (Argentine) ;
- **M. Hugo Sada**, délégué à la paix, à la démocratie et aux droits de l'homme, Organisation internationale de la Francophonie ; suppléante **Mme Alexandra Veleva** ;
- **M. Pierre Sané**, sous-directeur général de l'UNESCO, secteur des sciences humaines et sociales (Nations unies) ;
- **M. William Schabas**, professeur, directeur du Centre irlandais pour les droits de l'homme, université nationale d'Irlande (Canada / Irlande) ;
- **M. Linos Sicilianos**, Université d'Athènes, membre du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD) de l'ONU (Grèce / Nations Unies) ;
- **M. Théo Van Boven**, professeur de droit international, Université de Maastricht, ancien rapporteur spécial sur la question de la torture (Pays-Bas) ;
- **M. Yann Tanguy**, professeur de droit public, Université de Nantes ; directeur délégué de l'Université numérique juridique francophone (UNJF) ; président honoraire de l'Université de Nantes (France) ;
- **M. Philippe Texier**, conseiller à la Cour de cassation, président du comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies (France) ;
- **Mme Leïla Zerrougui**, vice-présidente de la Commission internationale des juristes, juge ; présidente du groupe de travail sur la détention arbitraire de l'ONU (Algérie) ;